



R A P P O R T A N N U E L 2 0 1 0



IDSUD

AVERTISSEMENT / UTILISATION

Cette version pdf du rapport annuel 2010 comprend des signets qui sont développés afin de faciliter la lecture et la navigation.

Attention ce document contient 51 pages, pensez à sélectionner les numéros de pages à imprimer dans le menu “ Fichier, Imprimer ” avant de lancer l’impression.

Vous pouvez également demander la version papier de ce document au siège administratif de la société,
3 place Général de Gaulle 13001 Marseille
ou en téléphonant au 04 91 13 09 00



RAPPORT ANNUEL 2010

Assemblée Générale Mixte
du 08 juin 2011

SOMMAIRE

Rapport de gestion	5
Programme de rachat d'actions	12
Rapports des Commissaires aux Comptes	13
Résolutions	17
Comptes sociaux	19
Comptes consolidés	33
Document annuel d'information	48
Organes d'Administration et de Contrôle	49



IDSUD





Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Conformément à la loi et à vos statuts, nous vous avons réunis, en assemblée générale, pour vous rendre compte de la gestion effectuée au cours de l'exercice 2010, soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés, et l'affectation du résultat de l'exercice.

Tous les documents sociaux et consolidés, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Le retrait progressif des activités à l'international et le coût inhérent aux opérations liquidatives y afférentes pèsent encore de façon significative sur le résultat de la société pour l'exercice 2010.

Les sociétés de capital développement détenues en portefeuille souffrent actuellement de la crise économique ; de ce fait votre société est amenée à considérer ces informations et à provisionner certains dossiers sur les comptes de l'exercice 2010.

Chiffres Clés

en euros	2010	2009	Ecart
Résultat social de l'exercice	-3 076 292,80	-5 276 769,95	42 %
Produits d'activités courantes (*)	3 889 499,67	4 505 779,95	-14 %

(*) voir définition des produits d'activités courantes en page 11.

Les efforts portés, en termes de rationalisation de nos investissements et de contrôle des dépenses, ont conduit à un résultat net consolidé du groupe pour l'exercice 2010 de -3 076 K€ contre -4 539 K€ au 31 décembre 2009.

Compte tenu des actions prises au cours de l'exercice 2010, nous devrions vous présenter un bilan meilleur pour l'exercice 2011.

Le présent rapport vous apportera toutes les précisions nécessaires sur le résultat du groupe, en remplaçant ses différentes composantes, dans leur contexte économique.

Ces informations vous permettront tout à l'heure, lors du vote des résolutions, de nous témoigner votre soutien en approuvant notre gestion.



Activité des départements de la société mère en 2010

1°) LE CHANGE (or et devises)

Avec une fréquentation en légère progression sur l'année 2010 et un volume de transactions constant à 19,8 millions d'euros, le produit des activités de change manuel revient à des niveaux de 2008, après un léger recul constaté en 2009 (604 K€), l'année 2010 dégage un produit de 631 K€.

L'or a signé sa meilleure performance annuelle depuis trois ans. Dans un contexte de valorisation élevée des métaux précieux, la marge de cette activité progresse de 12 % à 357 K€ en 2010 contre 320 K€ en 2009.

2°) LE CAPITAL DÉVELOPPEMENT

Investissements de l'année

Aucun nouvel investissement n'a été réalisé sur l'année écoulée.

Désinvestissements de l'année

Aucun dossier n'a été sorti du portefeuille cette année. Toutefois pour 2011, la société continue d'étudier les sociétés arrivant à maturité pour une sortie dans des bonnes conditions économiques.

Composition du portefeuille au 31 décembre 2010

Le portefeuille de capital développement se composait de 20 lignes pour un montant brut des immobilisations financières de 5 362 K€. Le montant de la provision pour dépréciations sur les TIAP constituée au 31 décembre 2010 est de 3 362 K€, le solde de dotations net de reprises de provisions pour l'exercice est de 940 K€.

Prises de TIAP > 5% des droits de vote et du capital : Néant

3°) LES PARTICIPATIONS

La société a pris 26 % du capital de la société Fès Développement, société de droit marocain, spécialement constituée en début d'année 2010 pour mener à terme le projet immobilier défini et arrêté sur la commune de Fès. Pour l'exercice 2010, la société a versé un montant global de 1 117 K€ en comptes courants de ses filiales. Le détail vous en est donné dans le paragraphe " Filiales et Participations ".

Fin avril 2010, la décision de placer la filiale IDGAMES France en liquidation amiable a été prise par votre Conseil.

Pour respecter les règles de prudence, la société a provisionné un montant de 1 585 K€ pour les titres de participations et de 7 864 K€ pour les comptes courants ; sur l'exercice 2010, il a été constaté un montant de 1 750 K€ correspondant aux dotations sur les comptes courants.

Prises de participations > 5% des droits de vote et du capital :

	Nb de titres	% capital détenu	Montant investi en capital
Fès Développement SARL 4, rue du Parc - Casablanca Promotion immobilière	1000	26 %	2,5 K€

4°) LA TRESORERIE

Après avoir réalisé en 2009 une belle remontée de 22,32 % à partir de ses plus bas niveaux depuis 7 ans, le CAC 40 a piétiné tout au long de l'année 2010 pour terminer finalement sur un score négatif de -3,32 %.

La société a vendu sur le marché financier, pour des besoins de financement de ses filiales, un montant de 1 750 K€ de valeurs mobilières en valeurs brutes. Au 31 décembre 2010 le montant des disponibilités est de 3,3 M€ contre 5,3 M€ en 2009.

Filiales et Participations en 2010

1°) LA FRANÇAISE DES JEUX

La Française des Jeux a réalisé 10,551 milliards d'euros de ventes en 2010, à comparer à 9,997 milliards d'euros en 2009, en progression de 5,5 %. Dans un contexte d'ouverture à la concurrence du jeu en ligne, la société a montré la solidité et le dynamisme de son modèle de jeu historique. La progression des ventes est portée par le dynamisme de l'activité Loterie (9 409 M€, + 2,1 %) et par l'essor de paris sportifs (1 142 M€, + 46 %). La gamme des jeux de grattage enregistre une progression de 10,6 % à 4 290 M€ de ventes. Les jeux de tirage restent des références et réalisent 3 490 M€ de ventes.

IDSUD détient 2,626 % du capital de La Française des Jeux et a perçu 2 206 K€ en 2010 au titre des dividendes pour l'exercice 2009 (contre 2 416 K€ en 2009 et 3 104 K€ en 2008).



2) SARL IDSUD VOYAGES

Dans un contexte économique de crise (avec des grèves et des problèmes météorologiques), accentué par les modifications de comportement de la population, l'activité des voyages a accusé un recul de 2,5 % sur les commissions (211 K€ en 2010 contre 236 K€ en 2009), et également un recul de 5 % sur le volume de facturation (2,9 M€ en 2010 contre 3,1 M€ en 2009).

Le résultat net social de la société est de 2 K€ au 31 décembre 2010 contre 23 K€ au 31 décembre 2009, baisse liée à une diminution du chiffre d'affaires et à une augmentation des frais généraux et plus particulièrement des charges de personnel.

3) SNC LES PRINTANIÈRES HYÈRES

Au 30 juin 2010, le résultat social déficitaire de la SNC est de -8,6 K€, l'évaluation de l'ensemble immobilier qu'elle détient est de 2,8 M€, le chiffre d'affaires d'un montant de 150 K€ correspond aux loyers encaissés de la structure gérante de ce bien.

Au 31 décembre 2010, une provision de dépréciation du stock (ensemble immobilier) 325 K€ a été comptabilisée dans la situation pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier.

La société IDSUD, qui n'a pas vocation à gérer un hôtel, cherche à se séparer de ce bien dans les meilleures conditions économiques.

4) SARL LE CONTE DE BLANCHE

Le chiffre d'affaires pour l'année 2010 est de 856 K€ pour un résultat social net déficitaire de 217 K€. Les explications de ces chiffres sont les suivantes :

- * les conditions médiocres de reprise après la société RDS ;
- * les mauvaises conditions météorologiques de juin 2010 (inondations dans le Var) ;
- * la baisse générale de la fréquentation de l'hôtellerie en bord de mer ;
- * et plus généralement la conjoncture économique et financière qui s'est sérieusement dégradée au cours de l'année 2010 ;
- * pour les séminaires et les réunions professionnelles, le secteur constate une baisse de la fréquentation et une baisse de 10 % du chiffre d'affaires.

Des mesures de restructuration ont été mis en œuvre en novembre 2010 : neuf personnes ont quitté l'établissement. L'effet positif de ces départs impactera les charges du personnel sur l'année 2011. La politique commerciale engagée depuis juillet 2009 nous laisse envisager une amélioration du chiffre d'affaires pour l'exercice 2011.

5) SARL IDEXIUM

La société Idexium n'a réalisé aucun chiffre d'affaires sur l'année 2010, et enregistre un résultat déficitaire de 194 K€ après comptabilisation d'une provision complémentaire de 112 K€ pour les risques marocains.

La société continue d'œuvrer pour la sauvegarde de ses intérêts acquis antérieurement avec pour objectif la réalisation de ses actifs dans les meilleures conditions.

6) SARL TOUBKAL Investissements

Cette société enregistre un résultat déficitaire de 162 K€ avec aucun chiffre d'affaires sur l'année 2010.

Sur décision du Conseil du 24 janvier 2011, la décision a été prise de fermer la structure et les démarches sont entreprises en ce sens.

Dans les comptes de la société IDSUD, titres et comptes courants sont provisionnés à 100 % au 31 décembre 2010.

7) SAS IDGAMES France

La situation des capitaux propres de la société IDGAMES France étant devenue inférieure de plus de la moitié de son capital social, ses associés ont décidé le 26 avril 2010 de dissoudre de manière anticipée la société IDGAMES France et de la placer en liquidation amiable.

Cet état financier résulte malheureusement de l'attitude prise à l'encontre du groupe par ses partenaires camerounais ainsi que par les autorités publiques locales - attitude nous ayant par ailleurs conduit à diligenter toutes procédures utiles devant les autorités compétentes à l'effet de protéger nos intérêts les plus essentiels.

La déclaration de cessation de paiement de notre filiale Youwin Lottery a été prononcée le 15 mars 2010, des difficultés ont été rencontrées auprès des autorités administratives camerounaises pour la mise en liquidation de cette société, difficultés imputables à une opposition de nos partenaires camerounais. En conséquence, la date du jugement de la mise en liquidation n'est intervenue que le 14 octobre 2010.

Ainsi au 31 décembre 2010, la société IDGAMES France présente un résultat déficitaire de 1 266 K€ correspondant aux coûts de fonctionnement et de dissolution de la structure.

Sur les comptes individuels de la société IDSUD, des provisions diverses ont été constatées pour un montant global de 1 374 K€.



Bilan social

A la fin de l'exercice 2010, l'effectif de la société IDSUD comptait quatorze collaborateurs, sept femmes et sept hommes. L'organisation du temps de travail est établie en fonction des services avec une plage horaire maximum de 8h30 à 18h et une ouverture de 6 jours sur 7. L'ensemble du budget formation a été utilisé afin de maintenir les niveaux de compétence des collaborateurs et l'actualisation des connaissances dans un contexte d'évolution réglementaire liée au change manuel.

La société IDSUD n'emploie pas de personnes handicapées et n'est pas soumise à la contribution.

Le Conseil et la Direction Générale de la société sont heureux de remercier ici les collaborateurs pour les efforts accomplis et leur dévouement.

Développement durable

La Direction Générale a pour ambition de concilier la stratégie de croissance avec la responsabilité sociale. Les actions en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement sont permanentes au sein de la société, elles visent à améliorer les conditions de travail du personnel.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 54 K€.

Le titre et la Bourse

1) Echange de titres

	2010	2009
Nombre de titres échangés	85 279	59 631
% du capital	8,97 %	6,27 %
Volume des échanges	2,3 M€	1,8 M€
Nombre de séances boursières	256	255

2) Evolution du cours en 2010

	cours	jour
Plus haut	30,50 €	27 janvier
Plus bas	21,46 €	30 juin
Dernier cours	29,00 €	31 décembre
Moyen	27,27 €	
Capitalisation	27 562 K€	

3) Rachat d'actions

Votre Conseil a fait usage de l'autorisation d'intervenir sur le titre dans le cadre de l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité existant avec la société de bourse Portzamparc, conforme à la charte AMAFI.

Bilan des opérations réalisées sur ses propres titres au cours de l'année 2010		
	Achats	Ventes
Nombre de titres	4 914	5 115
Cours moyen de la transaction	26,74 €	26,37 €
Montants	131 412 €	134 878 €

Au 31 décembre, la société était détentrice en totalité de 33 028 actions, soit 3,48 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 885 155 €.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 7 098 actions (0,75 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Portzamparc, conforme à la charte AMAFI ;
- 25 930 actions (2,73 % du capital social) à la conservation et à remise ultérieure à l'échange ou au paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Votre Conseil vous demande de bien vouloir adopter le nouveau programme de rachat d'actions valable jusqu'à votre Assemblée Générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice 2011. Ce programme a fait l'objet d'un communiqué reproduit intégralement dans notre présent rapport. Cette autorisation permettra à votre Conseil de se porter acquéreur de titres à un cours ne pouvant excéder 60 € et de les recéder éventuellement sur le marché à un cours ne pouvant être inférieur à 15 €.

4) Transfert d'Euronext vers Alternext

Le 26 juillet 2010 à l'issue de la séance de bourse, la société Euronext Paris SA a radié les actions IDSUD d'Euronext. A compter du 27 juillet 2010, les premières négociations des actions IDSUD ont eu lieu sur Alternext.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L 233 - 13 du Code de Commerce et en fonction des informations reçues à ce jour, nous vous communiquons ci-après l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième des droits de vote à la clôture de l'exercice :



	+ de 5%	+ de 10%	+ de 15%	+ de 20%	+ de 25%	+ de 33,3%	+ de 50%	+ de 66,6%	+ de 90%	+ de 95%
<u>à fin 2010</u>										
Daniel LUCIANI							X			
AAZ Finances SA	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									
<u>rappel à fin 2009</u>										
Daniel LUCIANI							X			
AAZ Finances SA	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									

Dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions adopté par votre assemblée du 29 mai 2010 (quatrième résolution), la société détient, à ce jour, 33 028 actions soit 3,48 % du capital à un cours moyen de 26,80 €.

Nous n'avons été informés d'aucun autre mouvement important ayant affecté le capital de votre société au cours de l'exercice écoulé ou lors des premiers mois de 2011.

Participation des salariés au capital

Au 31 décembre dernier, trois salariés de la société détenaient individuellement 2 470 actions IDSUD. Il n'a pas été mis en place de structures de détention collective d'actions de la société par ces salariés ; de même, ceux-ci ne détiennent aucune action frappée d'inaccessibilité répondant aux cas visés par l'article L 225 - 102 du Code de Commerce.

Pour satisfaire à l'obligation résultant de la loi sur l'épargne salariale, nous vous soumettrons une délégation de pouvoirs à conférer au conseil d'administration pour procéder, dans le cadre des dispositions des articles L 225-129-1 et L 225-129-6 alinéa 3 du Code de Commerce, à une augmentation de capital social dans les conditions prévues à l'article L 3332-18 du Code de Travail. Nous vous précisons cependant qu'aucun projet n'est à cet égard actuellement envisagé.

Organisation du Conseil

1) Composition du Conseil

Depuis le 19 octobre 2010, suite à la démission de Monsieur Daniel LUCIANI, Monsieur Laurent DEYDIER, demeurant 1 bis place de l'Alma à Paris, a été coopté administrateur de votre société. Un curriculum vitae est à votre disposition au siège de votre société.

Le Conseil remercie ici le travail effectué par Monsieur Daniel LUCIANI comme administrateur de la société.

Lors du vote des résolutions, vous aurez à renouveler trois administrateurs pour un mandat de six ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

2) Liste des mandats

Votre conseil d'administration est composé de six membres au 31 décembre 2010. La liste des administrateurs de la société incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

* Monsieur Jérémie LUCIANI :

- Président Directeur Général d'IDSUD SA,
- Président de la SAS IDGAMES France,
- Président du conseil d'administration de YOUWIN LOTTERY,
- représentant permanent de la société IDSUD aux conseils d'administration de la société NONO MILLO,

* Madame Marie-Thérèse LUCIANI :

- Administrateur d'IDSUD SA,
- Administrateur de YOUWIN LOTTERY,

* Monsieur Jean-Claude BRUNIE :

- Administrateur indépendant d'IDSUD SA,

* Monsieur Jean-Pierre GALLO :

- Administrateur indépendant d'IDSUD SA,

* Monsieur Daniel SPARZA :

- Administrateur d'IDSUD SA,
- Administrateur de YOUWIN LOTTERY,

* Monsieur Laurent DEYDIER :

- Administrateur indépendant d'IDSUD SA,
- Administrateur d'une SICAV, Epinay Croissance.

3) Rémunération et avantages en nature

En application de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons que le montant brut versé par la société au titre de 2010 s'élève à 171 167 € (y compris les jetons de présence), pour Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Conseil d'Administration.

4) Engagements financiers en matière de retraite

Monsieur Jérémie LUCIANI bénéficie d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies.

5) Rémunérations des Administrateurs

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux administrateurs est fixé à 60 000 €, conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 29 août 2008. Les modalités de répartition au titre de 2009, versées en 2010, décidées par le Conseil d'Administration, sont les suivantes :



- Monsieur Jérémie LUCIANI,	12 000 €
- Monsieur Daniel LUCIANI	2 000 €
- Madame Marie-Thérèse LUCIANI	10 000 €
- Monsieur Jean-Claude BRUNIE	12 000 €
- Monsieur Jean-Pierre GALLO	12 000 €
- Monsieur Daniel SPARZA	12 000 €

Le Conseil a décidé de verser par anticipation un montant de 30 000 € sur les jetons de présence alloués au titre de l'exercice 2010, réparties de la façon suivante, versement effectué en octobre 2010 :

- Monsieur Jérémie LUCIANI,	6 000 €
- Madame Marie-Thérèse LUCIANI	6 000 €
- Monsieur Jean-Claude BRUNIE	6 000 €
- Monsieur Jean-Pierre GALLO	6 000 €
- Monsieur Daniel SPARZA	6 000 €
- Monsieur Laurent DEYDIER	Néant

6) Représentant permanent

La société IDSUD a un poste d'administrateur dans la société NONO MILLO. Votre représentant permanent aux conseils de cette société est Monsieur Jérémie LUCIANI, Président Directeur Général.

Commissariat aux Comptes

Les mandats de vos commissaires aux comptes, et de leurs suppléants, viennent aujourd'hui à expiration.

Lors du vote des résolutions, nous vous proposons de renouveler la société FIDECOMPTA en qualité de commissaire aux comptes titulaire et la société FIDAREX en qualité de suppléant pour un mandat de six ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

De plus il vous sera également proposé de nommer un nouveau commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Marc-Olivier BERTOT, demeurant au Parc des Lauves RN7 - Le Tholonet à Aix en Provence ainsi que la société S&W en qualité de suppléant pour un mandat de six ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Siège social

Le conseil d'administration en date du 24 janvier 2011 a décidé de transférer le siège social de la société IDSUD SA au 21, rue Georges V à Paris 8ème à compter du 1er avril 2011.

Recherche et développement, brevet et licences

Compte tenu de ses activités, le groupe IDSUD n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2010 pour un montant de 237 K€ sont à échoir au 31 janvier 2011.

Evènement post clôture

Néant

Perspectives 2011

La société devrait présenter pour l'année 2011 un bilan positif, étant précisé qu'elle a mis en place une politique de rigueur budgétaire afin de réaliser des économies significatives et de revenir ainsi à un équilibre financier.

Nous vous remercions par avance de la confiance que vous voudrez bien nous manifester par le vote des résolutions que nous soumettrons à votre approbation après audition des rapports de nos Commissaires aux comptes, à qui nous passons maintenant la parole pour venir compléter par leurs explications les informations que nous avons ainsi eu l'honneur de vous présenter.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)	2006	2007	2008	2009	2010
Situation financière en fin d'année					
Capital social :	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions :	950 400	950 400	950 400	950 400	950 400
Résultat global des opérations					
Produits des activités courantes (*) :	8 989	6 270	6 404	4 506	3 890
Bénéfice avant impôt, amortissements, provisions :	6 231	3 677	1 643	- 1 839	- 521
Impôt sur les sociétés :	1 416	829	(**) - 769	(**) - 983	0
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	2 486	1 153	- 1 400	- 5 277	- 3 076
Montant des bénéfices distribués :	1 236	1 236	570	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions :	5,07	3,00	2,54	- 0,90	- 0,55
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	2,62	1,21	- 1,47	- 5,55	- 3,24
Dividende versé à chaque action :	1,30	1,30	0,60	-	-
Avoir fiscal :	*	*	*		
* selon abattements en vigueur					
Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre :	14	14	13	16	14
Montant de la masse salariale :	570	617	645	613	745
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...) :	297	308	347	332	365

(*) Les produits d'activités courantes correspondent au chiffre d'affaires HT auquel il est ajouté les autres produits d'exploitation et les produits financiers et auquel il est déduit les reprises de provision à caractère financier.

(**): report en arrière de déficits.

Attestation du Rapport Financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la

situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Marseille le 18 avril 2011.

Jérémie LUCIANI
Président du Conseil d'Administration



PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Communiqué émis en vue de la proposition de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 08 juin 2011

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération : programme de rachat de titres

Emetteur : IDSUD cotée au fixing sur Alternext

mnémonique : ALIDS

code ISIN : FR0000062184

Programme de rachat :

- . titres concernés : actions ordinaires
- . % de rachat maximum de capital autorisé par l'Assemblée Générale : 10 % du capital. Compte-tenu de l'auto-détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 6,52 % du capital social.
- . prix d'achat unitaire maximum autorisé et prix de vente unitaire minimum autorisés : 60 € et 15 €
- . montant maximum autorisé : 3 721 K€.

Objectif :

- . l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI.

Durée du programme : 18 mois, soit le 08 décembre 2012.

IDSUD est un prestataire de service de proximité avec comme activités principales le capital-investissement et le change manuel (devises et métaux précieux). La société est cotée au fixing, sur le marché Alternext d'Euronext (code ISIN : FR0000062184).

1) Répartition par objectifs

Au 31 décembre, la société était détentrice en totalité de 33 028 actions, représentant au cours d'achat un montant de 885 150 €.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 7 098 actions (0,75 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Portzamparc, conforme à la charte AMAFI ;
- 25 930 actions (2,73 % du capital social) à la conservation et à remise ultérieure à l'échange ou au paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

2) Objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du présent programme de rachat d'actions, la société entend se doter de la possibilité d'intervenir sur le marché de son titre dans l'intérêt de ses actionnaires, pour l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI.

La société n'a pas l'intention de procéder à une réduction de capital, celle-ci nécessitant, en tout état de cause, la réunion d'une Assemblée Générale Extraordinaire dont la convocation n'est pas envisageable à ce jour.

3) Modalités

a) part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds consacrés à l'opération

L'autorisation soumise au vote de l'Assemblée permettrait à la société de procéder au rachat de 10 % de ses propres actions. Le nombre total d'actions s'élevant à 950 400 actions, le programme porterait sur un maximum de 95 040 actions. Sur la base du prix maximal autorisé, 60 €, la réalisation intégrale du programme représenterait un investissement théorique maximum de 5,7 M€. Compte tenu de l'auto-détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 62 012 actions soit 6,52 % du capital social, représentant un montant maximum de 3 721 K€. La société s'engage à rester en permanence en dessous du seuil légal de détention de 10 % du capital social.

b) fourchette d'intervention

Prix maximal de rachat : 60 € ;

Prix minimal de revente : 15 €.

c) durée

L'autorisation donnée sera valable jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle tenue en l'an 2012. Toutefois, elle ne peut pas excéder dix-huit mois soit jusqu'au 08 décembre 2012.



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IDSUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être portés à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code du Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle.

Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les autres vérifications imposées par la loi nous conduisent, conformément à l'article L.823-12, à formuler l'observation sur l'irrégularité suivante :

Le compte courant de Monsieur Jérémie Luciani, Président du Conseil d'Administration, a présenté un solde débiteur pendant l'exercice 2010 d'un montant maximum de 55 140 euros, et ce en violation des dispositions de l'article L.225-43 du code de commerce. La situation a été régularisée sur le premier trimestre 2011.

Fait le 21 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Commissaire aux Comptes
Stéphane BLANCARD

Jean Marc PASCUAL
Commissaire aux Comptes



RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société IDSUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice, sont au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être portés à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie du rapport.

III - Vérification spécifique prévue par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait le 21 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Commissaire aux Comptes
Stéphane BLANCARD

Jean Marc PASCUAL
Commissaire aux Comptes



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

1°) Convention entre Monsieur Daniel SPARZA, administrateur d'IDSUD et la société IDGAMES France

Cette convention autorisée par le Conseil d'Administration du 17 septembre 2010 porte sur la rupture conventionnelle du contrat de travail de Monsieur Daniel SPARZA, Directeur Général Adjoint et Directeur Marketing et du développement d'IDGAMES France, en date du 9 septembre 2010.

Elle a été autorisée sur la base financière de 108 K€ se décomposant comme suit :

- . Les droits à congés payés (un reliquat de 50 jours et 7,5 jours depuis l'ouverture de la présente période) pour un montant de 18 787,90 euros,
- . L'indemnité légale de licenciement pour un montant de 7 154 euros,
- . Le délai congés (6 mois de rémunération brute) pour un montant de 51 000 euros,
- . L'indemnité compensatrice à la renonciation du salarié à la convention de reclassement personnalisé, au droit individuel à la formation et à l'obligation de reclassement pour un montant global de 31 000 euros.

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

1°) Convention afférente à la mise en place d'un contrat de retraite complémentaire par capitalisation :

Administrateur concerné : Monsieur Jérémie LUCIANI

Cette convention, autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 juin 2004, porte sur la conclusion d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies au profit des cadres dirigeants.

Aucun versement n'a été effectué au titre de 2010.

2°) Convention de sous-location

Administrateur concerné : Monsieur Jérémie LUCIANI

Convention entre IDGAMES France et IDSUD concernant la sous-location de locaux sis : 19 rue Marbeuf à Paris 8ème, autorisée par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2008.

Montant du loyer refacturé à IDGAMES France sur 2010 : 81 887 €.

Fait le 21 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Commissaire aux Comptes
Stéphane BLANCARD

Jean Marc PASCUAL
Commissaire aux Comptes



RAPPORT SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

Aux actionnaires,
Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et R.225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

En l'absence d'information relative aux modalités de détermination du prix d'émission et le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

En cas d'approbation de cette résolution, et conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par le Conseil d'Administration.

Fait le 21 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Commissaire aux Comptes
Stéphane BLANCARD

Jean Marc PASCUAL
Commissaire aux Comptes

**Résolutions relevant des assemblées générales ordinaires****Première résolution**

L'Assemblée Générale, lectures faites du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général, et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice social 2010, approuve les termes des dits rapports ainsi que les opérations qui y sont décrites. Elle approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice 2010 traduisant ces opérations qui font apparaître un résultat net après impôts déficitaire de 3 076 292,80 €.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion au cours de l'année 2010.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, lectures faites du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général des Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés 2010, approuve les termes des dits rapports ainsi que les opérations qui y sont décrites.

Elle approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice 2010 traduisant ces opérations qui font apparaître un résultat groupe net après impôts déficitaire de 3 076 442 €.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, constatant que le résultat à affecter au 31 décembre 2010 s'élève à - 3 076 292,80 € soit :

• Report à nouveau	0,00
• Résultat de l'exercice 2010	- 3 076 292,80
total disponible	- 3 076 292,80

décide de l'affecter comme suit :

• aux autres réserves	- 2 239 488,20
• au report à nouveau	- 836 804,60
ensemble	- 3 076 292,80

L'Assemblée Générale prend acte du rappel, effectué à son intention, relatif aux dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercices	2007	2008	2009
Nombre d'actions	950 400	950 400	950 400
Dividende par action (€)	(*) 0,30	(*) 0,60	-
Avoir fiscal (€)			
Revenu global (€)	1,30	0,30	-

(*) soumis à abattement de 40 %

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à se porter acquéreur en Bourse ou hors Bourse d'actions de la société, dans une proportion maximale de 10 % du capital, représentant un investissement théorique maximum de 5,7 M€, en vue d'assurer l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte AMAFI. Le prix unitaire maximum autorisé pour l'acquisition des titres est fixé à 60 € ; le prix unitaire minimum de leur éventuelle cession sur le marché à 15 €. Cette autorisation est valable jusqu'à l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice 2011.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, ratifiant la cooptation du Conseil d'Administration du 19 octobre 2010, nomme pour la durée restant à courir soit jusqu'à l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2010, aux fonctions d'administrateur Monsieur Laurent DEYDIER.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour six ans le mandat d'administrateur de Madame Marie-Thérèse LUCIANI. Son mandat expirera avec l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour six ans le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Claude BRUNIE. Son mandat expirera avec l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour six ans le mandat d'administrateur de Monsieur Laurent DEYDIER. Son mandat expirera avec l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.



Dixième résolution

L'Assemblée Générale renouvelle pour six ans FIDECOMPTA, Société de commissaires aux comptes représentée par Monsieur Stéphane BLANCARD dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire. Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice 2016.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale nomme pour six ans Monsieur Marc-Olivier BERTOT dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire. Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice 2016.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale nomme pour six ans FIDAREX, Société de commissaires aux comptes dans ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de FIDECOMPTA. Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice 2016.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale nomme pour six ans S&W Associés, Société de commissaires aux comptes dans ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Marc-Olivier BERTOT. Ce mandat expirera à l'issue de l'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice 2016.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale rectifie une erreur matérielle présente dans l'Assemblée Générale du 27 mai 2010 et précise que les fonctions des administrateurs renouvelés aux termes des 5ème et 6ème résolutions expireront à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2015 et non 2016.

Résolution relevant des assemblées générales extraordinaires

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, prenant acte des dispositions des articles L.3332-18 et suivants du code du travail, et statuant conformément aux articles L.225-129-1, L.225-129-6 alinéa 3 et L.225-138-1 du code de commerce :

. délègue tous pouvoirs au conseil d'administration pour procéder, en une ou plusieurs fois, à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de dix mille (10 000) euros, à libérer en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société, réservées aux salariés de la société, ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du code de commerce, adhérents au plan d'épargne entreprise et/ou de tous fonds commun de placement par l'intermédiaire desquels les actions nouvelles ainsi émises seraient souscrites par eux ;

. décide que le prix de souscription des actions émises en vertu de la présente délégation de pouvoirs, qui conféreront les mêmes droits que les actions anciennes de même catégorie, sera fixé par le conseil d'administration dans les conditions prévues par les dispositions de l'article L.3332-20 du code de travail ;

. décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions de numéraire à émettre au profit des salariés adhérents au plan d'épargne entreprise de la société en cas de réalisation de l'augmentation de capital prévue à l'alinéa précédent.

Seizième résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres.



COMPTES SOCIAUX

I Bilans comparés au 31 décembre	20
II Comptes de résultat comparés au 31 décembre	21
III Règles et méthodes comptables	22
IV Notes annexes	24
4.1 Projet d'affectation du résultat	24
4.2 Mouvements de l'actif immobilisé	24
4.3 Portefeuilles titres au 31 décembre 2010	25
4.4 Fonds propres, réserves et provisions	26
4.5 Provisions	27
4.6 Engagement de Crédit Bail	27
4.7 Echéanciers	27
4.8 Charges à payer et produits à recevoir	28
4.9 Charges et produits constatés d'avance	28
4.10 Produits d'activités courantes	28
4.11 Ventilation de l'impôt	28
4.12 Tableau des flux de trésorerie	29
4.13 Engagements financiers	29
4.14 Personnel et organes sociaux	30
4.15 Variation des impôts différés ou latents	30
4.16 Tableau des filiales et participations	31



COMPTES SOCIAUX

I - BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

ACTIF	notes	2010		2009	
		valeurs brutes	amortissements et provisions	valeurs nettes	valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4.2.1	342	130	212	231
Immobilisations corporelles	4.2.2	4 222	3 067	1 155	1 174
Immobilisations financières	4.2.3 / 4.3	9 009	5 023	3 986	4 750
Sous-total Actif immobilisé		13 573	8 220	5 353	6 155
Stocks en cours		3		3	3
Clients	4.7.1	814	660	154	127
Autres créances	4.7.1	12 525	8 605	3 920	4 453
Obligations et autres titres à revenu fixe	4.3.2	723		723	2 366
Actions et autres titres à revenu variable	4.3.2	1 559	663	896	1 127
Banques		819		819	1 102
Caisses		827		827	751
Charges constatées d'avance	4.9	85		85	87
Sous-total Actif Circulant		17 355	9 928	7 427	10 016
TOTAL		30 928	18 148	12 780	16 171

PASSIF	notes	2010	2009
Capital	4.4.a	10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		119	119
Réserves	4.4.e	3 239	7 471
Report à nouveau			1 046
Résultat de l'exercice	4.1	-3 076	-5 277
Provisions réglementées	4.5	295	373
Sous-total des capitaux propres		10 577	13 732
Provisions pour risques et charges	4.5	1 663	1 716
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1	10	7
Dettes financières diverses	4.7.1	22	144
Autres passifs	4.7.1	508	572
- fournisseurs		238	151
- personnel et organismes sociaux		177	179
- état		61	179
- divers		32	63
Sous-total hors capitaux propres		2 203	2 439
TOTAL		12 780	16 171



COMPTES SOCIAUX

II - COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

<i>notes</i>	2010	2009
+ Produits d'exploitation	1 422	2 951
Change touristique	631	604
Métaux précieux	357	320
Reprises de provisions d'exploitation	124	1 712
Autres produits divers d'exploitation	310	315
- Charges d'exploitation	-6 443	-9 100
Autres achats et charges externes	-2 193	-2 406
Impôts, taxes et versements assimilés	-321	-383
Charges du personnel	-1 180	-963
<i>Salaires et traitements</i>	-815	-631
<i>Charges sociales</i>	-365	-332
Dotation aux amortissements	-271	-269
Dotation aux provisions	-2 412	-4 983
Autres charges	-66	-96
Résultat d'exploitation	-5 021	-6 149
- Pertes sur entreprises liées	-9	-1 674
+ Produits financiers	3 386	7 507
Produits de l'activité de portefeuille et des participations	2 326	2 467
Intérêts sur portefeuille titres	243	832
Produits sur cessions de titres et de valeurs mobilières	55	2 959
Autres produits financiers	19	20
Reprise de provisions	743	1 229
<i>sur activités de portefeuilles et titres de participations</i>	532	936
<i>sur titres de placement</i>	211	293
- Charges financières	-1 182	-5 754
Intérêts et charges assimilées	-37	-650
Charges de cessions de titres et de valeurs mobilières	-41	-3 088
Autres charges financières	-9	-27
Dotations aux amortissements et provisions	-1 095	-1 989
<i>sur activités de portefeuilles et titres de participation</i>	-826	-1 779
<i>sur titres de placement</i>	-269	-210
Résultat financier	2 204	1 753
RESULTAT COURANT avant impôts	-2 826	-6 070
+ Produits exceptionnels	397	151
- Charges exceptionnelles	-647	-341
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-250	-190
- Impôts sur les bénéfices	<i>4.11</i> 0	983
RESULTAT de l'exercice	-3 076	-5 277



III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société sont présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France. Ils ont été établis dans le respect des principes comptables et conformément aux principes de base suivants :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des modes d'évaluation d'un exercice sur l'autre (méthodes des coûts historiques),
- indépendance des exercices.

Une annexe complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat.

Les comptes annuels sont présentés en milliers d'euros.

Fiche d'Identité

IDSUD SA

siège social : 21, avenue Georges V - 75008 Paris

établissement principal : 3, place du Général de Gaulle - 13001 Marseille

SA au capital de 10 000 000 euros

La société IDSUD est une société anonyme à objet financier : ses activités principales sont le change de devises et de métaux précieux, la prise de participations dans des sociétés et la gestion de trésorerie.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les méthodes résultant de l'application obligatoire du règlement comptable 2002 - 10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation d'actifs, et du règlement 2004 - 06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs sont appliquées.

1) Valeurs Brutes

La valeur brute de ces éléments correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise (prix d'achat, majoré des frais accessoires de mise en service, à l'exclusion de tous frais d'acquisition ou frais financiers).

Les biens correspondants n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le fonds commercial correspond aux sommes déboursées par la société pour acquérir la maîtrise des guichets de son siège ouverts au public (pour la moitié de leur superficie), soit 171 085 € (1 122 250 F) en 1979.

2) Amortissements

Les amortissements pour dépréciation ont été, sauf exception signalée, calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale de ces immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

+ logiciels informatiques	1 à 3 ans
+ locaux d'exploitation	20 à 50 ans
+ agencements des locaux (selon la nature des travaux)	5 à 20 ans
+ véhicules	4 à 5 ans
+ matériel de bureau et informatique (dégressif possible)	3 à 10 ans
+ mobilier de bureau	10 ans

Enregistrement des opérations en devises, or et autres monnaies métalliques

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés en compte de résultat.

Les avoirs (globalement 715 K€) libellés en devises étrangères (hors zone Euro), ainsi que les monnaies métalliques, ont été enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2010. Les différences entre les montants résultant de l'évaluation des comptes de position de change et les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change ont été portées au compte de résultat. Les monnaies métalliques, propriété de l'établissement ont été enregistrées pour leur contre-valeur en euros au cours moyen pondéré.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises ont été enregistrés en euros au cours du jour des opérations correspondantes.

Créances et dettes

Elles sont reprises dans les comptes de la société pour leur valeur nominale. Il a été constitué une provision pour dépréciation de 660 K€ sur les comptes clients et de 8 593 K€ au titre des avances en compte courant consenties dans le cadre de l'activité capital développement et des participations. Leur échelonnement dans le temps est indiqué à la note n° 4.7.1.

Portefeuilles titres

(titres de placement, de participation, d'activité de portefeuille, d'actions propres)

1) Les valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont ceux que l'établissement achète ou vend sur le marché avec l'intention de réaliser une plus-value ou de rentabiliser son placement à brève échéance. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais exclus. Les éventuelles plus-values latentes à la clôture de l'exercice ne sont pas enregistrées ; les moins-values, différence entre le prix d'acquisition et la moyenne des trente derniers cours de bourse, font l'objet d'une provision. Une dotation de provisions nette des reprises de 83 K€ a été constatée au titre de 2010.

Les intérêts courus des titres de placement à la clôture de l'exercice sont comptabilisés.



2) Les titres de l'activité de portefeuille

Les titres de l'activité de portefeuille sont ceux où la société a investi une partie de ses actifs pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Ils sont constitués de titres cotés et non cotés, et apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques). La valeur estimative tient compte de l'évolution générale de l'entreprise et de ses perspectives d'avenir, ainsi que de l'évolution du cours de bourse. Les plus ou moins values comptabilisées sont inscrites au compte de résultat à la ligne "produits ou charges financiers - produits ou charges sur cession de titres et de valeurs mobilières". Une dotation de provisions nette des reprises de 939 K€ (titres et comptes courants) a été constatée au titre de 2010.

Les intérêts courus de ces titres sont comptabilisés à la clôture de l'exercice.

3) Les titres de participation

Les titres de participation, exclusivement constitués de titres non cotés, apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques). Une provision pour dépréciation nette des reprises a été constatée pour un montant de 7 K€ pour l'année 2010.

4) Les actions propres

Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont comptabilisées en trésorerie. Une provision de 0,5 K€ a été comptabilisée sur les titres détenus en immobilisations financières.

Produits des activités courantes

Compte tenu de l'importance des activités à caractère financier de la société, il est retenu la notion de produits des activités courantes pour une meilleure information financière (note 4.10).

Charges et produits exceptionnels

Les comptes de charges et produits exceptionnels enregistrent les traductions comptables des opérations et événements qui, tant par leur importance que par leur non répétitivité, ne peuvent être considérés comme constituant le résultat courant de l'entreprise.

Ont principalement ce caractère en 2010 :

- un solde net positif pour les dotations et reprises des amortissements dérogatoires de 77 K€ ;
- un solde net positif pour les dotations et reprises de provisions sur risques et charges de 227 K€ ;
- des charges exceptionnelles sur opérations de gestion pour un montant de 32 K€ ;
- un solde net négatif des valeurs nettes comptables cédées et rebu-tées pour 22 K€ ;
- un solde net négatif des valeurs nettes comptables des titres de l'activité de portefeuille radiés pour 500 K€. Une provision à caractère financier a été reprise pour le même montant.

Avantages du Personnel

Les régimes à cotisations définies sont enregistrées dans le compte de résultat sur la ligne « charges du personnel - charges sociales ».

1) Engagements financiers en matière de congés payés

Le coût probable des congés acquis par le personnel à la date du 31 décembre 2010, estimé globalement à 78 059 € (salaires et charges sur salaires), apparaît au passif du bilan à la ligne « autres passifs - personnels et organismes sociaux ». Sur option de l'entreprise pour le régime institué à l'article 39 1° bis alinéa 2 du C.G.I., la fraction de ce montant correspondant aux congés acquis depuis le 1^{er} juin 2010, soit 42 227 € n'a pas été déduite du résultat fiscal.

2) Engagements financiers en matière de retraites

Il n'a pas été contracté d'engagement de ce type au profit de personnes ayant quitté l'entreprise.

La quote-part des indemnités de départ à la retraite, calculées conformément aux dispositions de l'article L 122-14-13 alinéa 2 du Code du Travail, acquise au 31 décembre 2010 par les membres du personnel sur la base de leur ancienneté effective à cette même date représente une somme de 74 935 €. La provision s'élève à 50 340 € à la clôture, compte tenu d'un versement de 32 652 € à un contrat d'indemnités de fin de carrière effectué en 2006.

Aucun engagement n'a été versé sur le contrat de retraite à prestations définies répondant aux conditions de l'article 39 du C.G.I. et destiné aux cadres supérieurs dirigeants au 31 décembre 2010.

Consolidation

La société IDSUD établit par ailleurs des comptes consolidés en tant que société mère.

Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la société IDSUD a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le groupe fiscal est composé des sociétés suivantes : IDSUD SA (société mère), IDGAMES France, IDSUD Voyages. A compter du 1^{er} janvier 2010 la société Le Conte de Blanche est rentré dans le groupe fiscal. Chaque société est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés, qui est payé par la société mère pour toutes les sociétés du groupe. Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées, les économies d'impôts liées aux déficits éventuels des sociétés intégrées sont conservées par la société mère.

Faits significatifs

La situation des capitaux propres de la société IDGAMES France étant devenue inférieure de plus de la moitié de son capital social, les associés ont décidé le 26 avril 2010 de dissoudre de manière anticipée la société IDGAMES France et de la placer en liquidation amiable.

Cette situation a conduit IDSUD à provisionner la totalité de sa participation financière (comptes courants, clients, autres risques) sur sa filiale IDGAMES France à hauteur de 1 374 K€ sur l'exercice 2010.



COMPTES SOCIAUX

IV - NOTES ANNEXES

Note 4-1 Projet d'affectation du résultat

	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Mise en distribution	TOTAL
Dotation	-	-2 239	-837	-	-3 076
Prélèvement	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	-	-2 239	-837	-	-3 076

Note 4-2 Mouvements de l'actif immobilisé

4.2.1 Immobilisations incorporelles	au 31.12.2009				Mouvements de l'exercice					au 31.12.2010			
	bruts	amort. fin 2009	nets	amort. dérogatoire	acquisition ou transfert	dotation amort.	reprise amort.	cessions	+ / - amort. dérogatoire	bruts	amort. fin 2010	nets	amort. dérogatoire
<i>Fonds commerciaux</i>	171		171							171		171	
<i>Concession d'emplacement</i>	22	4	18							22	4	18	
<i>Logiciels informatiques</i>	139	104	35	3	7	22			-3	146	126	20	
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	7		7					4		3		3	
TOTAL	339	108	231	3	7	22	0	4	-3	342	130	212	0

4.2.2 Immobilisations corporelles	au 31.12.2009				Mouvements de l'exercice					au 31.12.2010			
	bruts	amort. fin 2009	nets	amort. dérogatoire	acquisition ou transfert	dotation amort.	reprise amort.	cessions	+ / - amort. dérogatoire	bruts	amort. fin 2010	nets	amort. dérogatoire
<i>Immeubles d'exploitation</i>	3 032	2 214	818	369	32	163	43	52	-73	3 012	2 334	678	296
Terrains	84	20	64							84	20	64	
Constructions	870	522	348	150		33			6	870	555	315	156
Agencements des constructions	2 078	1 672	406	219	32	130	43	52	-79	2 058	1 759	299	140
<i>Autres immob. corporelles</i>	1 055	700	355	1	314	99	66	160	-1	1 209	733	476	
Agencements et inst. générales	178	135	43		118	14				296	149	147	
Véhicules	38	18	20		78	12	2	9		107	28	79	
Matériel de bureau et informatique	251	175	76	1	16	24	47	58	-1	209	152	57	
Mobilier de bureau	558	372	216		102	49	17	93		597	404	193	
TOTAL	4 087	2 914	1 173	370	346	262	109	212	-74	4 221	3 067	1 154	296



COMPTES SOCIAUX

4.2.3 Immobilisations financières	valeur brute au 01.01.10	acquisitions	cessions ou diminutions	valeur brute au 31.12.10
IDSUD Voyages	110			110
ID-EXIUM	76			76
Idgames France	1 200			1 200
Le Conte de Blanche	5			5
Toubkal Investissements	1			1
Sous total filiales	1 392	0	0	1 392
La Française des Jeux	1 003			1 003
Autres participations	301	3		304
Sous total participations	1 304	3	0	1 307
Activités de portefeuilles	5 910	22	570	5 362
Actions propres	671			671
Autres immobilisations financières	227	126	76	277
ENSEMBLE	9 504	151	646	9 009

Note 4-3 Portefeuilles titres au 31 décembre 2010

4.3.1 Valorisation comptable des titres de l'actif financier	valeur d'acquisition	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	+ ou - valeurs provisionnées	valeur comptable
Filiales	1 392	-1 282		-1 285	107
Autres participations	1 307	-303		-300	1 007
Activités de portefeuilles	5 362	-3 372	1 990	-3 372	1 990
Obligations convertibles	665	-665		-665	0
<i>dont intérêts courus</i>	10				
Actions	3 924	-2 216	1 708	-2 216	1 708
OPCVM	773	-491	282	-491	282
Actions propres	671	81	752	-17	654
Autres immobilisations financières	277	-49	228	-49	228
TOTAL	9 009	-4 925	2 970	-5 023	3 986

4.3.2 Ventilation des titres de placement	valeur d'acquisition	intérêts courus	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	+ ou - valeurs provisionnées	valeur comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe	723		-199	524	-199	524
<i>obligations</i>						
<i>certificats de dépôts</i>	723		-199	524	-199	524
Actions et autres titres à revenu variable	1 559		-431	1 128	-464	1 095
<i>actions</i>	1 180		-441	739	-456	724
<i>opcvm</i>	165		18	183		165
<i>actions propres liquidités</i>	214		-8	206	-8	206
TOTAL	2 282	0	-630	1 652	-663	1 619



COMPTES SOCIAUX

4.3.3 Titres cotés et non cotés	Cotés	Non cotés	ENSEMBLE
Titres de placement			
Obligations et autres titres à revenu fixe		723	723
Actions et autres titres à revenu variable	1 559		1 559
Titres immobilisés			
IDSUD Voyages		110	110
ID-EXIUM		76	76
Idgames France		1 200	1 200
Le Conte de Blanche		5	5
Toubkal Investissements		1	1
Fés Développement		1	1
Les Printanières Hyères		2	2
La Française Des Jeux		1 003	1 003
Autres participations		301	301
Activités de portefeuilles	1 045	4 317	5 362
Actions propres	671		671
TOTAL	3 275	7 738	11 013

4.3.4 Valeur estimative des TIAP (activités de portefeuille)	début d'exercice			fin d'exercice		
	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative
<i>Evaluation des titres cotés en bourse</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Actions et autres titres à revenu variable	1 045	217	217	1 045	193	193
<i>Evaluation des titres non cotés</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe	965	235	235	664	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	3 079	1 937	1 937	2 879	1 515	1 515
OPCVM	821	446	446	773	282	282
TOTAL	5 910	2 835	2 835	5 361	1 990	1 990

Note 4-4 Fonds propres, réserves et provisions

a) Capital social (au 31.12.10)

Montant :	10 000 K€
Nombre d'actions ordinaires :	950 400
Toutes les actions, sauf celles détenues par la société elle-même, ont un droit égal dans la répartition des bénéfices.	
Les statuts accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.	
Nombre d'actions à droit de vote double :	361 858

b) Obligations convertibles et titres similaires : néant

c) Le capital est entièrement libéré.

d) Actions de la société détenues par elle-même, directement ou indirectement.

Actions détenues au 31 décembre 2010 :	33 028
Actions achetées pendant l'exercice :	4 914
Actions vendues pendant l'exercice :	5 115

e) Ventilation des réserves

(avant affectation du résultat)

réserve légale :	1 000
réserve ordinaire :	2 239
ENSEMBLE	3 239

f) Ecart de réévaluation

Les immobilisations n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

g) Provisions pour risques et charges

pour litiges	1 586
pour retraite	61
pour impôts	0
pour autres charges	16
ENSEMBLE	1 663



COMPTES SOCIAUX

Note 4-5 Provisions

	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions utilisées	Diminutions non utilisées	Montants fin d'exercice
. pour amortissements dérogatoires	372	7		83	296
. pour impôts					
. pour litiges et autres reprises	1 642	324	120	261	1 545
. pour charges exceptionnelles					
. pour retraites	54	7			61
. pour médailles du travail	20		4		16
. pour clients	465	195			660
ENSEMBLE	2 553	533	124	344	2 618

Note 4-6 Engagement de Crédit Bail

Prix de revient des biens		397
Redevances payées	de l'exercice	105
	cumulées	242
Redevances restant à payer	jusqu'à 1 an	100
	jusqu'à 5 ans	106
	+ 5 ans	0
Total à payer		206

Les redevances de crédit-bail sont relatives à des contrats portant sur des véhicules.

Note 4-7 Echéanciers

4.7.1 Créances, dettes et engagements (en valeur brute)	A 1 an au plus	A plus d'un an	ENSEMBLE
ACTIF			
Autres immobilisations financières	116	161	277
Clients	814		814
Personnel et organismes sociaux	1		1
Etat	170	970	1 149
Groupe et associés	11 343		11 343
Débiteurs divers	36		36
Charges constatés d'avance	84		84
TOTAL	12 564	1 140	13 074
PASSIF			
Dettes sur les établissements de crédit	10		10
Dettes financières			
Personnel et organismes sociaux	178		178
Etat	61		61
Fournisseurs	238		238
Autres passifs	53		53
TOTAL	540	0	540

Il n'y a pas de dettes supérieures à 5 ans

4.7.2 Intérêts courus ou échus au 31.12.2010	Intérêts courus à recevoir	Intérêts échus à payer
Sur activités de portefeuilles	10	
Sur créances ou dettes sur établissements de crédit		
Sur créances ou dettes sur la clientèle		1
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	12	
TOTAL	22	1



COMPTES SOCIAUX

Note 4-8 Charges à payer et produits à recevoir

	Charges à payer	Produits à recevoir
Exploitation		
Fournisseurs	109	
Personnel	94	
Etat : impôts et taxes	11	87
Divers	28	2
Financiers		
Intérêts courus bancaires		
Intérêts courus sur comptes d'associés	1	
Intérêts courus sur comptes titres immobilisés		9
Exceptionnels		
ENSEMBLE	243	98

Note 4-9 Charges et produits constatés d'avance

	2010
Charges constatées d'avance	84
Produits constatés d'avance	0

Note 4-10 Produits d'activités courantes

	2010	2009
+ Produits d'exploitation	1 422	2 951
+ Produits financiers	3 386	7 057
- Reprise sur provisions d'exploitation et transfert de charges	-174	-1 775
- Reprise de provisions de titres immobilisés et de placement	-743	-1 229
- Cessions sur activités tiap		-2 948
PRODUITS D'ACTIVITÉS COURANTES	3 891	4 506

Décomposition des produits d'activités courantes	2010	2009
+ Chiffre d'affaires HT	1 135	1 089
+ Autres Produits d'exploitation hors reprise de provisions	113	87
+ Produits financiers de l'activité de portefeuille et de participations	2 326	2 467
+ Intérêts sur portefeuille titres	243	832
+ Autres produits financiers	19	20
+ Produits sur cessions de VMP	55	11
PRODUITS D'ACTIVITÉS COURANTES	3 891	4 506

Note 4-11 Ventilation de l'impôt

Non applicable pour l'exercice 2010.



COMPTES SOCIAUX

Note 4-12 Tableau des flux de trésorerie

	2010	2009
I) Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net	-3 076	-5 277
Elimination des amortissements et provisions	504	1 441
Elimination des plus ou moins values de cession	522	-3
Capacité d'autofinancement	-2 050	-3 839
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	258	302
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-1 792	-3 537
II) Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Total des investissements	-396	-772
Total des cessions	186	3 233
Produits de cessions de titres		239
Variation nette des placements	28	-30
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-182	2 670
III) Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividende versé aux actionnaires	2	-550
Cession d'actions propres		
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	2	-550
ENSEMBLE FLUX DE TRÉSORERIE (I + II + III)	-1 972	-1 417
IV) Variation de Trésorerie		
Trésorerie d'ouverture d'exercice	5 676	7 093
Trésorerie de clôture d'exercice	3 704	5 676
VARIATION DE TRÉSORERIE	1 972	1 417

Note 4-13 Engagements financiers

HORS BILAN :	Clôture	Ouverture
Avals et cautions reçus		
Engagements reçus	néant	néant
Avals et cautions donnés	185	555
Nantissements donnés	73	
Autres engagements		
Engagements donnés	258	555

Engagements reçus

Néant

Engagements donnés

+ 100 K€ : Engagement donné à la société ATRADIUS, en contre garantie de la garantie financière de la société IDSUD Voyages, filiale d'IDSUD, autorisation renouvelée lors du conseil d'administration du 09 décembre 2010.

+ 52 K€ : Caution solidaire pour garantir à la société Etoile François 1er les loyers d'un appartement à Paris par la société IDGAMES France, filiale d'IDSUD, pour une durée du bail de 6 ans.

+ 33 K€ : Caution solidaire au profit de la Société Générale en garantie d'un découvert autorisé à la la société Odonto Lease.

+ 73 K€ : Nantissement donné à la banque HSBC en contre garantie de la garantie bancaire donnée à Groupama, pour la durée du bail de la rue Georges V, siège social de la société.



COMPTES SOCIAUX

Note 4-14 Personnel et organes sociaux

4.14.1 Effectif moyen en activité au cours de l'exercice	Hommes	Femmes	ENSEMBLE
Employés	4	3	7
Cadres et assimilés	3	4	7
Dirigeants	1		1
TOTAL	8	7	15

4.14.2 Organes sociaux : rémunération et engagements en leur faveur	Rémunérations	Avances et crédits accordés durant l'exercice	Engagement pris au titre d'une garantie ou retraite
Conseil d'Administration	60	néant	néant
Direction Générale	168	néant	néant
Anciens Administrateurs ou membres de la Direction Générale (engagements en matière de retraite seulement)	-	-	-

4.14.3 Personnel : Droit individuel de formation	Employés	Cadres et assimilés	ENSEMBLE
Volume d'heures acquis par les salariés	1 127	602	1 729
Heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande			1 491

4.15 Variation des impôts différés ou latents

Nature	au 1er janvier 2010		variation		au 31 décembre 2010	
	actif	passif	actif	passif	actif	passif
- Décalages certains ou éventuels						
1 - Provisions réglementées						
<i>amortissements dérogatoires</i>		372	6	82		296
2 - Subventions d'investissement						
3 - Charges non déductibles temporairement						
à déduire sur l'année suivante						
<i>organic</i>	3		3	3	3	
<i>congés payés</i>	37		42	37	42	
à déduire ultérieurement						
<i>provision pour retraite</i>	54		7		61	
<i>écart de valeur liquidative OPCVM</i>	56		18	56	18	
<i>provision sur OPCVM</i>	19				19	
<i>autres provisions et charges</i>	417		122	39	500	
4 - Produits non taxables temporairement						
- Eléments à imputer						
1 - Déficit reportable fiscalement	1 448		2 538		3 986	
TOTAL	2 034	372	2 736	217	4 629	296
Impôt correspondant (au taux de 33,33 %)	678	124	912	72	1 543	99
Impôt net						-1 444



COMPTES SOCIAUX

Note 4-16 Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Quote part du capital détenu	Capitaux propres autres que capital social au 31-12-2010	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Comptes courants	CA du dernier exercice	Résultat social
1) Filiales								
SARL IDSUD Voyages 3, pl du Général de Gaulle 13001 Marseille	50	99%	247	110	110	-9	243	2
SARL ID-Exium 3, pl du Général de Gaulle 13001 Marseille	150	51%	-2 828	76	0	2 127	0	-194
SNC Les Printanières Hyères 3, pl du Général de Gaulle 13001 Marseille	1	100%	-302	1	1	2 923	150	-291
SAS Idgames France 19, rue Marbeuf 75008 Paris	1 200	100%	-6 634	1 200	0	5 020	55	-1 266
SARL Le Conte de Blanche 3, pl du Général de Gaulle 13001 Marseille	5	100%	-308	5	0	179	856	-217
SARL Toubkal Investissements 6, rue du Capitaine Arrigui - Marrakech - Maroc	1	100%	NC	1	0	239	0	-162
2) Participations (détenues entre 10% et 50%), consolidées								
SARL Fés Développement 4, rue du Parc - Casablanca - Maroc	10	26%	-1	2,5	0	0	0	-1
SAS Nono Millo 98, av de la Jarre 13009 Marseille	750	40%	NC	300	0	103	NC	NC
SARL E.T. Diffusion 319, av de l'Etoile 13170 Fuveau	500	35%	465	405	338	0	5 135	29
3) Participations (détenues entre 10% et 50%), classées en TIAP, non consolidées								
SAS Résidences Pasteur 63, bd Pasteur 06300 Nice	152	35%	NC	300	0	0	NC	NC
SARL Fashion Communication 555, rue Saint Pierre 13010 Marseille	8	37%	NC	3	0	394	NC	NC
SARL Fight Style 555, rue Saint Pierre 13010 Marseille	1,5	33%	NC	10	0	106	NC	NC
SARL Entre les Cordes 555, rue Saint Pierre 13010 Marseille	3	33%	NC	0,5	0	40	NC	NC
SARL Isys Concept 5, bd Charles Guillaumont 06160 Juan les Pins	3	23%	NC	0,7	0	33	NC	NC
SAS Finedi 1 bis, rue de l'Europe 31130 Balma	3 644	17%	NC	609	609	0	NC	NC
SARL Odonto Lease 19, rue des Frères Maurras ZAC de Saumaty Séon 13016 Marseille	442	10%	NC	117	0	0	NC	NC
SA Actaur av de la Méridienne 48100 Marvejols	595	12,6%	NC	75	75	54	NC	NC
4) Autres participations (détention inférieure à 10 %), non consolidées et classées en TIAP								
autres participations				2 404	761	106		

Autres informations :

Montant des cautions : voir note 4.13

Dividendes encaissés en 2010 : néant

Les participations indiquées dans ce tableau sont celles qui remplissent les conditions définies par le Code du Commerce : il se fonde uniquement sur l'importance du pourcentage du capital détenu sans tenir compte de l'intention qui a motivé l'achat, des pouvoirs réels obtenus et du délai de détention.





COMPTES CONSOLIDES

I Etat de la situation financière	34
II Comptes de résultat consolidés comparés au 31 décembre	35
III Etat du résultat global	36
IV Tableau de variation des capitaux propres	36
V Tableau des flux de trésorerie	37
VI Notes annexes aux comptes consolidés	38
6.1 Présentation du Groupe	38
6.2 Règles et méthodes comptables	38
6.3 Méthodes comptables hypothèses et estimations	38
6.4 Principes et méthodes de consolidation	38
6.5 Tableau de flux de trésorerie	38
6.6 Périmètre de consolidation	39
6.7 Secteurs opérationnels	39
6.8 Conversion des états financiers des filiales étrangères	40
6.9 Transaction en devises étrangères, or et monnaies métalliques	40
6.10 Immobilisations incorporelles	40
6.11 Immobilisations corporelles	41
6.12 Titres mis en équivalence	41
6.13 Autres actifs financiers	42
6.14 Impôts différés	42
6.15 Autres actifs longs terme	42
6.16 Stocks en cours	42
6.17 Créances clients et autres actifs courants	43
6.18 Valeurs mobilières de placement	43
6.19 Capital social, primes et réserves	43
6.20 Résultat par action	44
6.21 Provisions	44
6.22 Dettes et autres passifs courants	44
6.23 Instruments financiers / Risques financiers	45
6.24 Paiements fondés sur des actions	45
6.25 Chiffre d'affaires	45
6.26 Impôts sur le résultat	46
6.27 Intérêts minoritaires	46
6.28 Effectifs	46
6.29 Engagements hors bilan	46
6.30 Honoraires des commissaires aux comptes	47



COMPTES CONSOLIDES

I - ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF	<i>notes</i>	2010	2009
Actifs incorporels	6.10	227	247
Actifs corporels	6.11	1 574	1 593
Titres mis en équivalence	6.12	486	852
Autres actifs financiers	6.13	15 079	15 374
Impôts différés	6.14	855	898
Autres actifs long terme	6.15	1 033	1 004
Sous-total Actifs non courants		19 254	19 96
Stocks en cours	6.16	2 515	2 834
Clients et autres débiteurs	6.17	656	924
Créances d'impôts	6.17	7	7
Autres actifs courants	6.17	97	106
VMP et autres placements	6.17	1 673	3 464
Disponibilités	6.18	1 809	2 123
Sous-total Actif courants		6 757	9 458
TOTAL		26 011	29 426
PASSIF	<i>notes</i>	2010	2009
Capital	6.19	10 000	10 000
Primes liées au capital		119	119
Autres réserves		3 000	2 882
Résultats accumulés		8 557	11 658
Sous-total des capitaux propres du groupe		21 676	24 659
Intérêts minoritaires	6.27	9	3
Sous-total intérêts minoritaires		9	3
Emprunts et dettes financières	6.22	229	196
Autres provisions	6.21	434	434
Impôts différés	6.22	788	814
Autres passifs long terme		18	7
Sous-total passifs non courants		1 469	1 451
Emprunts et concours bancaires	6.22	59	95
Provisions (part à moins d'un an)	6.21	1 594	1 728
Fournisseurs et autres créditeurs	6.22	1 148	1 431
Autres passifs courants		56	59
Sous-total hors passifs courants		2 857	3 313
TOTAL		26 011	29 426



COMPTES CONSOLIDES

II - COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

	<i>notes</i>	2010	2009
Chiffres d'affaires	6.7 / 6.25	2 167	2 060
Autres produits de l'activité		121	32
Autres achats		-298	-282
Charges externes		-2 717	-5 482
Impôts, taxes et versements assimilés		-366	-547
Charges du personnel	6.28	-2 452	-2 481
Dotation aux amortissements		-356	-710
Dotation aux provisions		-856	-478
Variation des stocks et produits finis		0	0
Autres charges et produits d'exploitation		152	424
Résultat opérationnel courant	6.7	-4 605	-7 464
Autres produits et charges opérationnels		92	-671
Résultat opérationnel	6.7	-4 513	-8 135
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		15	23
Coût de l'endettement financier brut		-58	-11
Coût de l'endettement financier net		-43	12
Autres produits et charges financiers		1 487	1 852
Résultat avant impôt	6.7	-3 069	-6 271
Impôts sur les sociétés	6.26	-18	1 506
Résultat après impôt		-3 087	-4 765
Résultat des Mises en Equivalence		11	27
Résultat net total		-3 076	-4 738
(en euros)			
Résultat Groupe		-3 076 442	-4 539 225
Intérêts minoritaires	6.27	70	-199 192
Résultat par action	6.20	-3,36	-4,95
Résultat dilué par action	6.20	-3,36	-4,95



COMPTES CONSOLIDES

III - ETAT DU RESULTAT GLOBAL

	2010	2009
Résultat consolidé net de l'exercice	-3 076	-4 738
Autres éléments du résultat global		
Réévaluation des immobilisations corporelles		
Actifs disponibles à la vente	88	-153
Couverture de flux de trésorerie		
Gains et pertes actuariels		
Impôts reconnus directement en capitaux propres		270
Variation des écarts de conversion, nette d'impôts	2	
Variation des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	90	117
Résultat net global de la période	-2 986	-4 621
Résultat global attribuable		
aux actionnaires de la société consolidante	-2 986	-4 422
aux intérêts minoritaires	0	-199

IV - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes liées au capital	Autres réserves groupe	Résultats accumulés	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 01.01.2009	10 000		2 795	17 752	30 547	4	30 551
Dividendes				-550	-550		-550
Résultat net de la période				-4 539	-4 539	-199	-4 738
Variation juste valeur instruments financiers			117		117		117
Autres variations		119	-30	-1 005	-916	198	-718
Capitaux propres au 31.12.2009	10 000	119	2 882	11 658	24 659	3	24 662
Capitaux propres au 01.01.2010	10 000	119	2 882	11 658	24 659	3	24 662
Dividendes					0		0
Résultat net de la période				-3 076	-3 076		-3 076
Variation juste valeur instruments financiers			88		88		88
Autres variations			30	-25	5	6	11
Capitaux propres au 31.12.2010	10 000	119	3 000	8 557	21 676	9	21 685



COMPTES CONSOLIDÉS

V - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2010	2009
I - Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles		
Résultat net total consolidé	-3 077	-4 738
Elimination du résultat des mises en équivalence	69	-27
Elimination des amortissements et provisions	628	1 157
Elimination des profits et pertes de réévaluation (juste valeur)		322
Elimination des résultats de cessions et des pertes	525	78
Elimination des produits de dividendes	-2 206	-2 416
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net d'impôts	-4 061	-5 624
Elimination de la charge ou produit d'impôt	18	-1 506
Elimination du coût de l'endettement financier net	43	86
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôts	-4 000	-7 044
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement	119	-898
Impôts payés		1 237
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	-3 881	-6 705
II - Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement		
Incidence des variations de périmètre	-2	1 642
Acquisitions d'immobilisations	-312	-1 217
Acquisitions d'actifs financiers		-183
Variation des prêts et avances consenties	-48	-42
Cession d'immobilisations	5	21
Cessions d'actifs financiers	101	3 227
Dividendes reçus	2 206	2 416
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	1 950	5 864
III - Flux de trésorerie lié aux activités de financement		
Augmentation de capital		-200
Cession ou acquisition nette d'actions propres	27	
Emission d'emprunt	2	254
Remboursement d'emprunt	-71	-104
Intérêts financiers nets versés	-43	-86
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		-550
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-85	-686
ENSEMBLE DES FLUX DE TRÉSORERIE (I + II + III)	-2 016	-1 527
IV - Variation de Trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	5 937	7 464
Trésorerie de clôture	3 921	5 937
VARIATION DE TRÉSORERIE	2 016	1 527

La trésorerie correspond aux disponibilités augmentées des valeurs mobilières de placement en valeur brute.



VI - NOTES ANNEXES

Note 6.1 : Présentation du Groupe

IDSUD SA

SA au capital de 10 000 000 euros

Siège social : 21, avenue Georges V – 75009 Paris

Etablissement principal : 3, place du Général de Gaulle – 13001 Marseille

Le groupe IDSUD a comme activités historiques le change de devises et de métaux précieux, la prise de participation dans des sociétés, la gestion de trésorerie et les voyages.

Note 6.2 : Règles et méthodes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes internationales, les états financiers consolidés du groupe IDSUD pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont préparés en conformité avec les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2010 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Le groupe IDSUD présente les comptes selon les normes IFRS qui s'imposent à lui c'est-à-dire à toutes sauf les normes IAS 11, 17, 20, 23, 26, 29, 31, 40, 41, et IFRS 4 et 6 qui ne paraissent pas significatives ou qui ne s'appliquent pas au groupe.

Les principes comptables retenus par le groupe sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 à l'exception des nouvelles normes et interprétations obligatoires pour les comptes clos au 31 décembre 2010 (IAS 1R : présentation des états financiers).

Une annexe complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat.

Les comptes annuels consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Note 6.3 : Méthodes comptables hypothèses et estimations

Lors de la présentation des états financiers consolidés, la Direction a recours à des estimations et hypothèses fondées sur leur meilleure connaissance actuelle et future à un instant donné. Toutefois, les résultats pourraient être différents des estimations et hypothèses retenues. Ces hypothèses et estimations sont révisées régulièrement et les incidences de toute modification sont immédiatement comptabilisées en produits ou charges sur la période.

Les principaux sujets faisant l'objet d'hypothèse sont les suivants : impôts (IAS 12), avantages du personnel (IAS 19), dépréciation d'actifs (IAS 36), provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (IAS 37), immobilisations incorporelles (IAS 38), instruments financiers (IAS 39).

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la convention de coût historique, modifié par la réévaluation des actifs financiers mesurés à la juste valeur.

Note 6.4 : Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe IDSUD comprennent les états financiers annuels de toutes les sociétés qui sont contrôlées directement ou indirectement par IDSUD SA. Au regard de l'IAS 27, états financiers consolidés et individuels, l'entité est sous contrôle si IDSUD SA ou ses filiales ont le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Ces entreprises sont intégrées dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle IDSUD SA ou ses filiales en ont pris le contrôle. Elles ne sont plus prises en compte à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les sociétés dans lesquelles IDSUD SA a une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales sont consolidées sur la base de leur état financier annuel pour la même période de reporting que la société mère en utilisant des méthodes de comptabilisation et d'évaluation homogène avec celles retenues pour les comptes consolidés.

Sont exclus du périmètre de consolidation les titres de l'activité de portefeuille dès leur acquisition : ces titres sont détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure.

Tous les soldes et opérations réciproques figurant au bilan ou au compte de résultat des sociétés intégrées globalement ont été éliminés.

Les états financiers sont présentés sur la base de continuité d'exploitation.

Note 6.5 : Tableaux de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie présente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, aux activités d'investissement et aux activités de financement (note V).



COMPTES CONSOLIDES

Note 6.6 : Périmètre de consolidation

Les variations du périmètre concernent :

- la consolidation par MEE de la SARL Fès Développement à compter du 23 avril 2010,
- la sortie de Youwin Lottery à compter du 1er janvier 2010, pour mise en liquidation de cette société,

- la sortie de Résidences Pasteur à compter du 30 juin 2010, pour mise en liquidation de cette société.

Le périmètre de consolidation est le suivant au 31 décembre 2010 :

	Capital	Siège	Méthode de consolidation		Secteur opérationnel
	détenu		2010	2009	
SARL IDSUD Voyages	99 %	France	IG	IG	Voyages
SAS IDGAMES France	100 %	France	IG	IG	Jeux
SNC Les Printanières Hyères	100 %	France	IG	IG	Immobilier
SARL Le Conte de Blanche	100 %	France	IG	IG	Immobilier
SARL IDEXIUM	51 %	France	IG	IG	Immobilier
SARL TOUBKAL Investissements	100 %	Maroc	IG	IG	Immobilier
SARL Fès Développement	26 %	Maroc	MEE	N/A	Immobilier
SARL E.T. Diffusion	35 %	France	MEE	MEE	Holding
SAS Nono Millo	40 %	France	MEE	MEE	Holding
SAS Résidences Pasteur	35 %	France	NC	MEE	Immobilier
SAS Youwin Lottery	60 %	Cameroun	NC	IG	Jeux

IG : intégration globale ; MEE : mise en équivalence

Le contrôle de la société Maroc Asur Résidences, sarl de droit marocain, a été repris courant 2010. La gérance était auparavant tenue par des actionnaires minoritaires. La reconstitution de la comptabilité de cette filiale n'étant pas finalisée à la date d'arrêt des comptes consolidés d'IDSUD, cette filiale a été exclue du périmètre de consolidation. L'impact de cette non consolidation est nulle en résultat et non significatif en présentation dans la mesure où toutes les avances consenties à cette filiale ont été dépréciées.

Note 6.7 : Secteurs opérationnels

La présentation des secteurs opérationnels doit être basée sur une approche management, c'est-à-dire que la détermination des secteurs opérationnels s'appuie sur les structures internes de gouvernance et de reporting de l'entité. Un secteur opérationnel à présenter est donc une composante d'une entité qui se livre à des activités économiques à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité.

Les métiers du groupe qui constituent les segments de reporting internes sont :

- * immobilier
- * jeux
- * voyages
- * « holding »

Il n'existe pas d'information sectorielle par secteur géographique pour le groupe.

Le secteur Holding comprend principalement les activités change manuel, métaux précieux et les produits de la Française des Jeux.

	Holding		Immobilier		Jeux		Voyages		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Chiffres d'affaires	1 013	954	856	522	55	333	243	251	2 167	2 060
Résultat opérationnel courant	-2 787	-3 051	-555	133	-1 262	-4 563	-1	17	-4 605	-7 464
Résultat opérationnel	-2 712	-2 993	-539	159	-1 265	-5 326	3	25	-4 513	-8 135
Résultat avant impôt	-943	11	-862	-856	-1 266	-5 452	2	26	-3 069	-6 271

**Note 6.8 : Conversion des états financiers des filiales étrangères**

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états des filiales utilisant une monnaie différente sont convertis en euros en utilisant le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs, le cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces cours sont enregistrées dans le poste Réserves de conversion dans les capitaux propres consolidés.

Note 6.9 : Transactions en devises étrangères, or et monnaies métalliques

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21. En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés en compte de résultat.

Note 6.10 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût, celles acquises lors de regroupement d'entreprises sont enregistrées à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition. L'amortissement est constaté sur la base de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

	ouverture	acquisitions	cessions et diminutions	dot. amort. de l'exercice	clôture
Fonds commerciaux	171				171
Concession et droits similaires	177	5	4		186
Logiciels informatiques					0
Immobilisations incorporelles en cours	7	1	-4		4
TOTAL IMMOBILISATIONS	355	6	0	0	361
Amort./ Concessions et droits similaires	-108			-26	-134
Amort./ Logiciels informatiques					0
Amort./ Immobilisations incorporelles en cours					0
TOTAL AMORTISSEMENTS	-108	0	0	-26	-134
TOTAL VALEUR NETTE	247	6	0	-26	227



COMPTES CONSOLIDES

Note 6.11 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de terrains et constructions, de véhicules, et de matériels nécessaires aux activités.

Les amortissements pour dépréciation ont été, sauf exception signalée, calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale de ces immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

+ logiciels informatiques	1 à 3 ans	+ véhicules	4 à 5 ans
+ locaux d'exploitation	20 à 50 ans	+ matériel de bureau & informatique (dégressif possible)	3 à 10 ans
+ agencements des locaux (selon la nature des travaux)	5 à 20 ans	+ mobilier de bureau	10 ans

	ouverture	acquisitions	cessions et diminutions	dot. amort. de l'exercice	reclassement et mises au rebut	clôture
Terrains	84					84
Constructions	2 955	40	-52			2 943
Agencements des constructions						0
Installations tech., matériels, outillage	37	13				50
Matériels de transport		78	-9		38	107
Matériels de bureau et informatique	1	18	-58		238	199
Mobilier	3	13	-4		601	613
Immobilisations corporelles en cours						0
Autres immobilisations corporelles	1 553	180	-7		-877	849
TOTAL IMMOBILISATIONS	4 633	342	-130	0	0	4 845
Dépréciations des terrains	-20					-20
Amort./ Constructions	-2 194		43	-164		-2 315
Amort./ Inst. tech., matériels, outillage	-6			-5		-11
Amort./ Matériels de transport			2	-12	-18	-28
Amort./ Matériels de bureau et inf.			47	-25	-177	-155
Amort./ Mobilier			2	-35	-370	-403
Amort./ Autres immob. corporelles	-820		5	-89	565	-339
Amort./ Immob. corporelles en cours						0
TOTAL AMORTISSEMENTS	-3 040	0	99	-330	0	-3 271
TOTAL VALEUR NETTES	1 593	342	-31	-330	0	1 574

Note 6.12 : Titres mis en équivalences

Sous cette rubrique figurent les quotes-parts détenues par le groupe dans des capitaux propres des sociétés mises en équivalence. La valeur recouvrable de ces actifs a conduit à enregistrer une dépréciation de 300 K€ concernant la société NONO MILLO.

	ouverture	résultat	distribution	augmentation capital	variation du périmètre	autres	clôture
Quote part des capitaux propres	852	-69			2	-300	485

**Note 6.13 : Autres actifs financiers**

Ce poste comprend principalement les titres de la Française des Jeux et les titres de l'activité de portefeuille.

Les titres de l'activité de portefeuille

Les titres de l'activité de portefeuille sont des actifs financiers disponibles à la vente, conformément à la définition de la norme IAS 32. Ces titres sont ceux où la société a investi une partie de ses actifs pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Ils sont constitués de titres cotés et non cotés, et apparaissent au bilan à leur juste valeur. La valeur estimative tient compte de l'évolution générale du groupe et de ses perspectives d'avenir, ainsi que de l'évolution du cours de bourse. Les plus ou moins values latentes à la clôture de l'exercice sont enregistrées en capitaux propres. Pour les titres cotés, elles correspondent à la différence entre le prix d'acquisition et la moyenne des 30 derniers cours de bourse. Les titres non cotés sont évalués à leur valeur probable de marché, correspondant à la juste valeur.

Les intérêts courus de ces titres sont comptabilisés à la clôture de l'exercice.

Les actions propres

Suivant les normes IAS 32 et IAS 39, les actions IDSUD détenues par la société mère sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en réduction des capitaux propres. Les gains ou pertes découlant des actions propres sont ajoutés ou déduits des réserves consolidées pour leurs montants nets des effets d'impôts. Au 31 décembre, la société IDSUD détient 33 028 actions propres pour un montant total de 885 K€.

	Valeur d'acquisition	Moins values provisionnées	Impact juste valeur capitaux propres	Valeur au 31.12.2010
La Française des Jeux (*)	1 003		12 184	13 187
Autres participations	300	-300		0
Obligations convertibles	655	-655		0
Actions	3 219	-1 849		1 370
OPCVM	773	-491		282
Actions propres	671		-671	0
Autres immobilisations financières	299	-58		241
TOTAL	6 920	-3 353	11 513	15 080

(*) La Française des Jeux est valorisée à la quote-part de la situation nette au 31.12.2009.

Note 6.14 : Impôts différés

En application de la norme IAS 12, impôts, les impôts différés sont évalués en utilisant la méthode bilancielle du report variable pour des différences temporaires existantes à la date de clôture entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et la base fiscale correspondante. Les impôts différés au niveau des différentes sociétés et ceux résultant de la consolidation sont ainsi comptabilisés.

Des impôts passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et sont présentés séparément en temps qu'impôts différés au passif du bilan.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés si l'existence probable d'un bénéfice imposable ultérieur (sur lequel pourrait être imputé les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales non utilisées reportées en avant) est attendue.

Par prudence, l'actif d'impôt différé issu des pertes constatées en 2010 n'a pas été comptabilisé. Il s'élève à un montant d'environ 1 M€.

Note 6.15 : Autres actifs longs termes

Il s'agit pour l'essentiel d'une créance de carry back à échéance 2015 pour un montant de 979 K€.

Note 6.16 : Stocks en cours

Les stocks sont évalués au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de la réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé tenant compte des dépréciations éventuelles.

Les stocks concernent principalement l'activité immobilière.



COMPTES CONSOLIDES

Note 6.17 : Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et comptes rattachés ont été enregistrés en prenant en compte les risques identifiés à la clôture de l'exercice. Des provisions pour dépréciations ont été comptabilisées après analyse de chaque dossier. La valeur comptable des créances clients et comptes rattachés est considérée comme représentative de leur juste valeur compte tenu de leur échéance.

	A 1 an au plus	A plus d'un an	ENSEMBLE
Clients et comptes rattachés	185		185
Personnel et organismes sociaux	33		33
Etat et créances fiscales	300		300
Comptes courants actifs	76		76
Créances sur cessions d'actifs	1		1
Autres créances	18		18
Fournisseurs - avances et acomptes versés	43		43
TOTAL	656	0	656

Note 6.18 : Valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont ceux que le groupe achète ou vend sur le marché avec l'intention de réaliser une plus-value ou de rentabiliser son placement à brève échéance. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais exclus. Ils sont évalués à leur juste valeur. Les éventuelles plus-values et moins values latentes à la clôture de l'exercice sont enregistrées ; elles correspondent à la différence entre le prix d'acquisition et la moyenne des 30 derniers cours de bourse.

Les intérêts courus des titres de placement à la clôture de l'exercice sont comptabilisés.

	Valeur d'acquisition	Moins values provisionnées	Impact juste valeur compte de résultat	Impact juste valeur capitaux propres	Valeur au 31.12.2010
Obligations et autres titres à revenu fixe	723	-199			524
<i>obligations</i>					0
<i>certificats de dépôts</i>	723	-199			524
Actions et autres titres à revenu variable	1774	-456	45	-214	1149
<i>actions</i>	1180	-456	16		740
<i>opcvm</i>	380		29		409
<i>actions propres liquidités</i>	214			-214	0
TOTAL	2 497	-655	45	-214	1 673

Note 6.19 : Capital social, primes et réserves

Au 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 10 000 000 d'euros. Il correspond au capital social de la société mère comprenant 950 400 actions, entièrement libérées.

Il n'existait pas au 31 décembre 2010 d'instruments dilutifs.

Les actions nominatives inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins 5 ans bénéficient d'un droit de vote double.

L'évolution de ces postes est présentée dans le tableau des variations des capitaux propres (note IV).



COMPTES CONSOLIDES

Note 6.20 : Résultat par actions

1) Le résultat par action est le résultat consolidé net de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

2) Le résultat dilué par action est le résultat consolidé net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(en euros)	2010	2009
Résultat par action de base	-3,36	-4,95
Résultat net	-3 076 442	-4 539 225
Nombre moyen pondéré d'actions	916 957	917 114
Résultat par action dilué	-3,36	-4,95
Résultat net utilisé	-3 076 442	-4 539 225
Nombre moyen pondéré d'actions	916 957	917 114

Note 6.21 : Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'opérations commerciales antérieures ou d'événements passés dont la date de recouvrabilité ou le montant sont incertains, sont comptabilisés. Les provisions sont enregistrées si elles résultent d'une obligation légale ou implicite à l'égard des tiers.

Les provisions courantes et non courantes ont évolué comme suit :

	ouverture	dotations de l'exercice	reprises utilisées	diminutions non utilisées	variation du périmètre	clôture
. pour litiges	2 076	186	-119	-261		1 882
. pour charges exceptionnelles						0
Total provisions pour risques	2 076	186	-119	-261	0	1 882
. pour retraite	64	9				73
. pour autres charges	22	55	-4			73
Total provisions pour charges	86	64	-4	0	0	146
ENSEMBLE	2 162	250	-123	-261	0	2 028

A leur départ en retraite, les employés du groupe percevront une indemnité conformément à la loi et aux dispositions des conventions collectives. Le groupe calcule chaque année la provision au titre des droits acquis par le personnel de ces sociétés.

Note 6.22 : Dettes et autres passifs courants

	A 1 an au plus	A plus d'un an	ENSEMBLE
Emprunts auprès des établissements de crédit	36	227	263
Dettes fournisseurs	522		522
Personnel et organismes sociaux	377		377
Etat et dettes fiscales	83		83
Comptes courants passifs	134		134
Concours bancaires	23		23
Autres dettes	45	7	52
TOTAL	1 220	234	1 454

**Note 6.23 : Instruments financiers / Risques financiers***Informations générales*

Cette partie présente une vue d'ensemble de l'impact des instruments financiers sur les états financiers du groupe IDSUD et présente des informations complémentaires sur les postes du bilan intégrant des instruments financiers.

Le groupe ne possède aucun instrument financier dérivé.

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers sont assez proches des valeurs comptables en raison de leur échéance principale à court terme à l'exception de la Française des Jeux.

Le risque maximum de crédit concernant les actifs financiers correspond à leur valeur nette comptable au bilan.

L'échéance des passifs financiers est résumée ci avant.

Gestion du capital

La stratégie du groupe est de maintenir les capitaux propres à un niveau qui permette d'assurer le bon déroulement des activités, le financement de ces investissements dans des conditions optimales et la création maximale de valeur pour ses actionnaires. Dans ce cadre, le groupe peut décider de modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser le capital, procéder à l'émission de nouvelles actions, accroître ou réduire sa participation dans des filiales, de même qu'acquérir ou céder des participations.

Gestion des risques financiers

Les risques financiers concernent essentiellement les devises, les taux d'intérêt et le risque de liquidité.

La majorité des opérations est effectuée en euros à l'exception des besoins de l'activité change et or. Pour cette dernière activité, la vitesse de rotation du stock de devises est telle qu'aucun risque significatif n'a été identifié.

Compte tenu de ses excédents de trésorerie, le groupe fait traditionnellement appel de façon marginale à des financements extérieurs. De ce fait le groupe n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt.

Le groupe contrôle les risques de liquidité en suivant en permanence les flux de trésorerie prévus et réels, ainsi qu'en gérant les profils de maturité des actifs et passifs financiers.

Note 6.24 : Paiements fondés sur des actions

Au 31 décembre 2010, il n'y a aucun paiement fondé sur des actions.

Note 6.25 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la norme IAS 18. Il est ventilé de la façon suivante :

	2010	2009
 Holding	1 013	954
Change	631	604
Métaux précieux	357	320
Autres produits	25	30
 Immobilier	856	522
 Jeux	55	333
 Voyages	243	251
 TOTAL	2 167	2 060



COMPTES CONSOLIDES

Note 6.26 : Impôts sur le Résultat

Dès que les conditions réglementaires sont réunies, les sociétés du groupe recourent à l'intégration fiscale. IDSUD SA choisi cette option vis à vis de ses filiales françaises.

	2010	2009
Impôts exigibles sur les bénéfices	0	0
Impôts différés sur les bénéfices	-18	527
Carry back		979
TOTAL	-18	1 506

Note 6.27 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont présentés dans le bilan consolidé dans les capitaux propres séparément des capitaux propres de la société mère. Les intérêts minoritaires sont indiqués séparément dans le compte de résultat du groupe.

	2010
Intérêts minoritaires au 1er janvier	3
Intérêts minoritaires sur résultat	0
Autres variations	6
TOTAL intérêts minoritaires au 31 décembre	9

Note 6.28 : Effectifs

Charges de personnel	2010	2009
Rémunération du personnel	1 794	1 678
Charges de sécurité sociale et prévoyance	598	622
Autres charges du personnel	60	175
Intéressement	0	6
TOTAL	2 452	2 481

Personnel	Employés	Cadres	Total
Effectif moyen	20	10	30

Note 6.29 : Engagements hors bilan

	clôture	ouverture
Avals et cautions reçus	99	99
Engagements reçus	99	99
Avals et cautions donnés	185	255
Crédit bail mobilier	206	286
Autres engagements	83	0
Engagements donnés	474	541



COMPTES CONSOLIDES

Note 6.30 : Honoraires des commissaires aux comptes

	FIDECOMPTA	M. Jean-Marc PASCUAL
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et semestriels	105	104
Missions accessoires		
Sous-total	105	104
Autres prestations		
Sous-total		
Total	105	104



Document d'information annuel établi le 30 avril 2011

Le présent document d'information annuel recense les informations publiées ou rendues publiques entre le 1er janvier 2010 et le 30 avril 2011, de l'article 222-7 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Dates	Informations
29/04/2011	Communiqué de mise à disposition du rapport financier annuel au 31 décembre 2010 / 1, 2, 4
29/04/2011	Rapport financier annuel 2010 / 1, 2, 4
18/04/2011	Communiqué des résultats annuels 2010 / 1, 2, 4
18/04/2011	Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes en 2010 / 1, 2, 4
15/02/2011	Produits consolidés d'activités courantes au 31 décembre 2010 / 1, 2, 4
02/02/2011	Contrat de liquidité, bilan semestriel au 31 décembre 2010 / 1, 2, 4
17/12/2010	Composition du Conseil d'Administration / 1, 2, 3, 4
17/12/2010	Choix des normes comptables applicables à la société IDSUD / 1, 2, 3, 4
26/11/2010	Choix des normes comptables applicables à la société IDSUD / 1, 2, 3, 4
03/11/2010	Produits consolidés d'activités courantes au 30 septembre 2010 / 1, 2, 3, 4
04/10/2010	Rapport financier semestriel / 1, 2, 3, 4
04/10/2010	Communiqué de mise à disposition du rapport financier semestriel / 1, 2, 3, 4
28/09/2010	Communiqué des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2010 / 1, 2, 3, 4
27/07/2010	Titres IDSUD SA transférés sur Alternext / 1, 2, 3, 4
26/07/2010	Produits consolidés d'activités courantes au 30 juin 2010 / 1, 2, 3, 4
22/07/2010	Transfert de la cotation de la société IDSUD SA d'Euronext Paris vers NYSE Alternext Paris / 1, 2, 3, 4
20/07/2010	Contrat de liquidité, bilan semestriel au 30 juin 2010 / 1, 2, 3, 4
27/05/2010	Transfert de la cotation de la société IDSUD SA d'EURONEXT vers ALTERNEXT / 1, 2, 3, 4
27/05/2010	Droits de vote au 27 mai 2010 / 1, 2, 3, 4
27/05/2010	Approbation des comptes / 1, 2, 3, 4
03/05/2010	Produits consolidés d'activités courantes au 31 mars 2010 / 1, 2, 3, 4
30/04/2010	Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes / 1, 2, 3, 4
30/04/2010	Rapport financier annuel 2009, (inclus rapport du président et honoraires des Cac) / 1, 3
30/04/2010	Communiqué de mise à disposition du rapport financier annuel au 31 décembre 2009 / 2, 3, 4
23/04/2010	Communiqué de mise à disposition de documents préparatoires à l'assemblée générale / 1, 2, 3, 4
23/04/2010	Projet de transfert de la cotation des titres de la société IDSUD SA d'Euronext vers Alternext / 1, 2, 3, 4
23/04/2010	Avis préalable et avis de convocation / 1, 5
12/04/2010	Communiqué des résultats annuels 2009 / 1, 2, 3, 4
23/02/2010	Produits consolidés d'activités courantes au 31 décembre 2009 / 1, 2, 3, 4
11/01/2010	Contrat de liquidité, bilan semestriel au 31 décembre 2009 / 1, 2, 3, 4

1) Site de la société www.idsud.com, 2) Rediffuseur : hugingroup.com, 3) AMF : www.info-financiere.fr, 4) EURONEXT : www.euronext.com
5) Bulletin des Annonces Légales Officielles : www.journal-officiel.gouv.fr.



Conseil d'Administration

Jérémie Luciani
Président du Conseil

Marie-Thérèse Luciani
Administrateur

Jean-Claude Brunie
Administrateur Indépendant

Laurent Deydier
Administrateur Indépendant

Jean-Pierre Gallo
Administrateur Indépendant

Daniel Sparza
Administrateur

Direction Générale

Jérémie Luciani
Président-Directeur Général

Murielle Pioli
Secrétaire Général

Dominique Picard
Directeur Financier

Commissaires aux Comptes

Jean-Marc Pascual
Titulaire

Fidécompta
Titulaire

S&W Associés
Suppléant

Fidarex
Suppléant

Siège social
21, avenue Georges V
75008 Paris
Téléphone : 01 53 23 83 40
Télécopie : 01 47 23 48 03

Siège administratif
3, place du Général de Gaulle
13001 Marseille
Téléphone : 04 91 13 09 00
Télécopie : 04 91 13 09 09

Société Anonyme au capital de 10 000 000 d'euros
RCS Paris 057 804 783 B
www.idsud.com



IDSUD